

**DECISION N° 79-2024**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-212700561-20240311-DAJ-DEC-24-079-BF

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 11/03/2024

Affichage : 15/03/2024

**Portant validation du devis de Caroline BATAÏNI pour des séances d'analyse des pratiques professionnelles de janvier à décembre 2024 au Multi accueil.**

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;  
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;  
Vu le devis de Caroline BATAÏNI pour des séances d'analyse des pratiques professionnelles de janvier à décembre 2024 au Multi accueil.

Considérant que la proposition de Caroline BATAÏNI est la mieux disante.

**DÉCIDE :**

De valider le devis de Caroline BATAÏNI pour des séances d'analyse des pratiques professionnelles de janvier à décembre 2024 au Multi accueil d'un montant de 3600 € HT.